



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de conseils – sélection de consultants individuels)

Sélection d'un consultant individuel pour réaliser une évaluation en vue du développement d'un système d'information sur le marché du travail, les migrations et l'information de la CEDEAO

RÉFÉRENCE : ECW/DAGS-PROC-DHSA/07-2026

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, entend consacrer une partie des fonds budgétisés à la **sélection d'un consultant individuel chargé de réaliser une évaluation en vue du développement d'un système d'information sur le marché du travail, les migrations et l'information au sein de la CEDEAO.**

2. L'objectif général est d'évaluer les systèmes existants, les écosystèmes de données et les cadres institutionnels au niveau national afin d'orienter le développement d'un système régional d'information sur le marché du travail (SIMT) de la CEDEAO.

3. Les services comprennent les livrables énumérés au point 4 ci-dessous et la consultation est d'une durée de trente (30) jours ouvrables sur trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat entre le consultant et la CEDEAO.

4. Fonctions et responsabilités du consultant : le consultant rendra compte à la Commission de la CEDEAO par l'intermédiaire de la Direction des affaires humanitaires et sociales . Ses tâches comprennent notamment :

- Cartographie des systèmes nationaux existants d'information sur les migrations et les LMIS dans tous les États membres de la CEDEAO (visites dans 3 pays)
- Évaluer la disponibilité, la qualité, les normes et les lacunes des données
- Examiner les cadres institutionnels, juridiques et de gouvernance relatifs au partage des données
- Évaluer l'infrastructure TIC et son niveau de préparation à l'interopérabilité
- Identifier les besoins des utilisateurs et les exigences du système (décideurs politiques, employeurs, demandeurs d'emploi, autorités migratoires)
- Proposer des options pour l'architecture et la gouvernance du système.
- Élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre.

5. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt pour la prestation des Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations et des justificatifs attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience

pertinente pour exécuter les Services : **CV** (avec adresse, courriel et numéro de téléphone), **diplômes, certificats, copies de contrats similaires**, etc.

Les critères de présélection sont les suivants :

QUALIFICATIONS SCOLAIRES

- Le consultant doit être titulaire d'au moins un master en études migratoires, études du développement, relations internationales, sciences sociales, communication ou dans un domaine connexe. d'une université reconnue .

EXPÉRIENCE

- Posséder au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans le développement de stratégies, les migrations de main-d'œuvre, le suivi et l'évaluation ou la communication dans le contexte de l'intégration ou du développement régional dans chaque domaine thématique, conformément aux trois principaux livrables .
- Expérience avérée de travail avec des organisations régionales (par exemple, CEDEAO, UA, ONU, OIT)
- Solides compétences en analyse, en animation et en rédaction de rapports
- La connaissance des institutions de la CEDEAO et de la dynamique des migrations de main-d'œuvre régionales est un atout.

LANGUE

- Les consultants individuels doivent maîtriser l'anglais, le français ou le portugais (lecture, écriture, expression orale) et la connaissance pratique (lecture, écriture, expression orale) de l'autre langue officielle de la CEDEAO (anglais, portugais ou français) serait un avantage.

N.B. : L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur **l'article 118 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires »)** , qui fournit des informations sur les pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un marché. Veuillez également vous référer aux informations spécifiques suivantes concernant les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à **l'article 119 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO** .

6. Les consultants seront sélectionnés conformément à la *procédure de sélection des consultants individuels* . Conformément aux directives relatives aux consultants, le candidat ayant obtenu le score le plus élevé, supérieur à la note de référence, sera invité à soumettre sa proposition technique et financière en vue des négociations contractuelles.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses électroniques ci-dessous pendant les heures de bureau : **du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (GMT+1).**

Courriel : sbangoura@ecowas.int , avec copie à : ikkamara@ecowas.int ; ayelohunnu@ecowas.int ; yberra@ecowas.int.

7. Manifestations d'intérêt : Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **28 juillet 2026 à 11 h 00 (GMT+1) par la Division** des achats de la CEDEAO à l'adresse suivante : Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, District d'Asokoro, PMB 401, Abuja 900103, Territoire de la capitale fédérale, République fédérale du Nigéria, **Ou par courriel aux adresses suivantes :** sbangoura@ecowas.int , avec les destinataires suivants en copie (cc) : ikkamara@ecowas.int ; ayelohunnu@ecowas.int ; yberra@ecowas.int .